

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band: 23 (1973)
Heft: 2

Buchbesprechung: Grand commerce et vie urbaine au XVIe siècle. Lyon et ses marchands [Richard Gascon]
Autor: Mottu, Liliane

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Hollandais et les Anglais, par le Sund, les Allemands par les grandes routes polonaises, investissent les domaines autrefois dominés par les marchands hanséatiques avec une efficacité accrue du fait des pressions d'un XVI^e siècle de croissance.

Encore quelques mots sur les problèmes présentés par Marian Malowist dans la perspective de ses études.

L'expansion du XVI^e siècle s'accompagne de mutations dans les structures du grand commerce. Malowist fait état d'une «démocratisation» du commerce maritime: part de plus en plus grande prise par les échanges de biens pondéreux. Soit une participation au commerce de couches sociales autrefois vouées à une économie de subsistances, soit une émancipation des paysans les plus aisés. Avec la dépréciation monétaire, baisse de valeur des revenus perçus en argent par l'Etat, le clergé, la noblesse et les propriétaires, alors qu'une partie de la paysannerie (les grands fermiers) et la bourgeoisie marchande accroissent leurs revenus. D'où, dans les campagnes, la reféodalisation – aux réalités souvent cruelles – entreprise par la noblesse.

Pourquoi alors l'économie de la Pologne et de la Russie reste-t-elle (ou redevient-elle) essentiellement agricole? Dans quelle mesure ce processus de régression est-il lié au déclin des villes hanséatiques?

Enfin, Marian Malowist se demande (p. 219 et suivantes) si les grands mouvements d'expansion européenne des XV^e et XVI^e siècles ne pourraient pas être envisagés comme des réactions de rattrapage ensuite de la grande dépression de l'économie rurale du XIV^e siècle, économie dont les ressources ne sont pas suffisantes pour absorber le surplus démographique visible dès le milieu du XV^e siècle.

Genève

Anne-M. Piuz

RICHARD GASCON, *Grand commerce et vie urbaine au XVI^e siècle. Lyon et ses marchands*. Paris – La Haye, Mouton, 1971. 2 vol., in-8°, 999 p., ill., cartes (Ecole pratique des hautes Etudes, VI^e section, Centre de recherches historiques, coll. «Civilisations et Sociétés», n° 22).

C'est avec une profonde satisfaction qu'on peut saluer enfin la parution de cette thèse de doctorat d'Etat soutenue en France il y a déjà plus de dix ans. Précisons tout de suite que loin d'en diminuer la valeur et l'intérêt, ce long délai a permis au contraire à l'auteur de remanier son manuscrit au gré de ses nouvelles recherches et de l'enrichir de nombreux graphiques, tableaux, cartes et illustrations, qui en font un ouvrage dont la présentation est parfaite et la lecture aussi agréable que passionnante.

D'entrée de jeu l'auteur précise ses intentions: «éclairer quelques points de l'économie du grand commerce de l'Europe à partir d'une meilleure intelligence de l'économie de Lyon et de ses foires» (I, p. 51). On retrouvera au fil des chapitres ce souci de replacer Lyon et sa conjoncture heureuse ou malheureuse dans le contexte plus large des grands axes commerciaux euro-

péens ou, simplement, dans celui des politiques royales changeantes. *Grand commerce et vie urbaine*: l'activité des foires, le commerce international des marchandises et de l'or faisant irruption dans une ville artisanale tranquille et sans éclat, dont les structures sociales et les habitudes mentales sont tôt bouleversées. Dualité des grands marchands et de la cité, qui se double de la rivalité, qui va grandir peu à peu, entre marchands-banquiers étrangers (italiens, allemands, flamands) et marchands lyonnais proprement dits. Le cadre chronologique, enfin: les années 1520 à 1580, témoins de la prospérité puis du déclin de ce grand commerce à Lyon, la médiocrité des sources ne permettant pas d'ajouter beaucoup aux travaux déjà consacrés à la période de sa croissance (dès 1460 environ). Relevons encore dans cette «introduction» quelques pages importantes sur les *sources majeures d'une histoire commerciale* (I, pp. 36-46); l'auteur y donne une description méthodologique précieuse des documents offrant un intérêt «statistique» sur lesquels il s'est fondé, carnets et registres des Droits d'entrée, carnets du Garbeau de l'épicerie des foires, carnets des Cinq espèces, ainsi que de documents isolés tels que les passeports, les attestations, les lettres de voitures et les inventaires, qui, «sources complémentaires pour la connaissance des entrées de marchandises deviennent sources essentielles pour l'étude des sorties» (I, p. 43).

* * *

Dans une première partie, qui est une véritable mine de renseignements sur Lyon et le Royaume, et qui occupe tout le premier volume de sa thèse, Richard Gascon met en place les éléments structurels caractérisant le XVI^e siècle économique lyonnais. Résumons-en succinctement les trois chapitres.

Marchés et marchands. Se fondant principalement sur les registres et carnets de Droits d'entrée de 1522-23, 1544 et 1569, et sur les carnets des droits perçus sur l'entrée et la vente des épices, l'auteur s'efforce d'abord de dresser une hiérarchie des marchandises, au sommet de laquelle les textiles (les soieries, surtout) et les épices dominent de haut la métallurgie, les livres et les cuirs. Une étude attentive des marchés, produit par produit, lui permet de reconstituer ainsi l'*espace commercial*¹ de Lyon, qui apparaît alors comme la première ville marchande du Royaume, ville triple – méditerranéenne, nordique et française –, lieu de convergence des trafics méditerranéens vers le Nord et première issue des marchandises du Royaume à destination de l'Italie. Quelques pages utiles rappellent les conditions dans lesquelles se fait ce commerce. Nous y trouvons la description des itinéraires suivis, l'évaluation des coûts et de la durée des expéditions de marchandises, dont on oublie trop souvent la lenteur et le caractère incertain dus aux «fortunes

¹ Cf. les cartes hors-texte des fournisseurs, de la clientèle et de l'espace commercial proprement dit, en regard de la page 110.

et périls» des grands chemins: les caprices du climat, la guerre, le brigandage, la peste. Nous pénétrons, enfin, dans le monde vivant des marchands; en tête, les grands marchands italiens, aux mains desquels se trouve une proportion énorme des importations, voisine même du monopole pour certains produits tels que la soie, les soieries et les épices. La part des marchands de Lyon et du Royaume n'est pas négligeable, certes, mais elle reste secondaire et subordonnée, limitée au marché intérieur français.

Capitaux et capitalistes au service du commerce. L'étude des lettres de change (connues par l'intermédiaire des protêts enregistrés par les notaires lorsqu'elles sont acceptées), des obligations à terme de foire et des assurances maritimes nous fait découvrir à présent l'*espace financier*² de Lyon. Le volume des marchandises amenées aux foires de Lyon immobilisait, en effet, une somme de capitaux dépassant largement les quantités d'espèces sonnantes et trébuchantes disponibles et nécessitait la création d'autres moyens de paiement. A chacune des quatre foires annuelles correspondait une période de règlements financiers; c'était la foire d'argent, dite «paiement de la foire», reliée de plus ou moins près à celle des marchandises. Après l'acceptation des lettres de change et une fois fixés les taux des changes ou du dépôt, on passait à la phase des paiements proprement dits, qui s'effectuaient le plus souvent par compensation. En même temps que celui des marchandises, Lyon vit donc prospérer le commerce des capitaux, introduisant en France des instruments et des techniques que les marchands-banquiers étrangers connaissaient et pratiquaient depuis un siècle ou deux. S'il est clair que Lyon devint par là la capitale bancaire et financière du Royaume, autant et plus que sa capitale commerciale, l'auteur met cependant en relief que par son manque d'originalité sur le plan des innovations techniques, et à cause de la puissance des marchands d'argent florentins, lucquois et génois, Lyon reste en réalité une dépendance, une colonie, dépourvue de pouvoir de décision et d'initiatives créatrices. Quels rapports entre son espace commercial et son espace financier? Si leur superposition fait apparaître des discordances, dont la plus évidente est l'expansion plus large de l'espace financier, il n'en reste pas moins que leur concordance est encore plus importante et témoigne de l'étroite union de l'argent et de la marchandise.

Grand commerce et vie urbaine. «Le grand commerce fut le ferment de la vie urbaine. Il attirait les hommes, bouleversait les structures sociales et donnait un contenu nouveau aux vieilles institutions communales» (I, p. 341). Voilà qui résume d'une manière parfaite le triple impact du commerce sur la société lyonnaise, dont nous reprenons brièvement quelques éléments, L'*impact démographique*, d'abord. Si les évaluations des auteurs contemporains, les données relatives aux subsistances et aux maisons, les effectifs de la milice urbaine et les documents fiscaux (les «Nommées», registres d'assiette de

² Cf. les cartes hors-texte, en regard des pages 270, 278, 302, 340, plus éloquentes que toute description que nous pourrions en faire.

la taille urbaine, ou les «Chartreaux», registres de perception) ne peuvent nous fournir un chiffre précis de la population lyonnaise (vers le milieu du siècle, elle a dû compter 60 000 à 70 000 habitants), ils s'accordent en revanche sur le fait d'une augmentation sensible de la population au XVI^e siècle, dont une large part est due à l'immigration³. Lyon est donc devenue grâce à son commerce une grande ville, dans le Royaume tout d'abord (puisqu'il seul Paris la précède), et parmi les villes d'Occident. Quels effets cet apport de forces nouvelles devait-il avoir sur les *structures sociales*? C'est à une double approche, qualitative et quantitative, que l'auteur nous invite pour les mesurer. L'étude du vocabulaire, de l'évolution du sens des mots⁴ et des vues contemporaines sur les stratifications sociales complètent les données chiffrées inaptes à décrire la réalité dans sa totalité. Les *marchands étrangers* sont difficiles à saisir dans les documents fiscaux puisqu'ils jouissent de l'exemption figurant parmi les privilèges des foires. Seules certaines circonstances spéciales (par exemple, la nécessité d'organiser la défense de Lyon, en 1571) les privent de cette exemption et nous permettent de mesurer cette minorité (5,7% des inscrits) dont la prédominance est celle de la richesse: 28,5% de l'impôt sur les maisons et sur le «meuble et industrie» (I, p. 358). Les «Nommées» de 1545 (dans lesquelles ni les étrangers ni le petit peuple ne figurent) rendent utilement compte de l'importance relative des autres groupes sociaux. La prééminence des *marchands lyonnais* y est nette: 5,98% des contribuables représentent 27,75% des revenus professionnels. L'approche des *artisans* se fait sous le double aspect de l'effectif des maîtres et du montant des «estimes». Le *menu peuple* est certainement le groupe social le plus difficile à cerner; il commence avec les artisans les plus pauvres encore inscrits aux «Nommées» et comprend l'ensemble de ceux qui ne possèdent rien, vagabonds, mendiants, truands et autres inclassables de la société. Entre ces quatre groupes et à l'intérieur de ceux-ci, l'auteur distingue non seulement une certaine mobilité sociale («Lyon est la ville des fortunes vite – trop vite – faites, comme elle sera dans le second demi-siècle celle des faillites retentissantes»), mais aussi «trois frontières de part et d'autre desquelles les groupes vivent nettement distincts dans la conscience, plus ou moins constante, plus ou moins claire, de ce qui les sépare» (p. 404). La première frontière, qui est celle de l'usage courant de la lettre de change, passe au-dessous des grands marchands lyonnais, qu'elle sépare des autres marchands de Lyon et du Royaume. La seconde, celle du pouvoir politique, traverse le monde des artisans. Seuls les plus riches la franchissent, qui peuvent accéder aux assemblées communales. La dernière, celle des subsistances, sépare «ceux qui ont des lendemains assurés, de ceux qui vivent au jour le jour dans la crainte de manquer du pain nécessaire». Ces frontières, on le verra, s'estomperont ou s'affirmeront au gré des «conjonctures»

³ Fait confirmé par les Registres d'entrées des malades de l'Hôtel-Dieu de Lyon.

⁴ Bornons-nous à relever celle des mots *ouvrier* et *marchand*, esquissée en quelques paragraphes, t. I, pp. 352–354.

de ce XVI^e siècle. L'*impact politique* de la montée du commerce lyonnais se traduit par la mainmise progressive des marchands-banquiers lyonnais sur la Commune. Quant aux étrangers, ils n'ont, à première vue, guère accès aux institutions communales; mais leur puissance financière leur donne un pouvoir incontestable dans la cité. Ils sont les banquiers du roi et les pourvoyeurs de crédit des finances municipales. A cet égard, il est révélateur d'étudier la politique fiscale suivie par le Consulat – qui se trouva vite être la « chose héréditaire » de quelques dynasties marchandes lyonnaises – entre 1483 et 1571: on passe successivement de l'« impôt mis sus », ou taille urbaine, aux divers droits d'entrée sur les vivres ou sur les marchandises, pour revenir à la taille urbaine élargie aux marchands étrangers. Tour à tour les artisans, le menu peuple ou les marchands lyonnais et étrangers s'estimeront lésés et des conflits naissent inmanquablement de ces antagonismes et d'une tendance persistante à ménager les intérêts des marchands. C'est aussi ce qui provoquera à partir du milieu du XVI^e siècle la cristallisation d'une opposition groupant le peuple, le clergé et les gens de loi.

* * *

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à l'étude des « *conjunctures* » de ce XVI^e siècle lyonnais, dont on s'aperçoit bien vite qu'elle sont indissociables de l'*événement*, qui pèse lourdement sur l'histoire économique et sociale qui nous occupe. Ainsi les soubresauts de la courbe des prix du blé deviennent-ils événements lorsque, comme en 1529–1531, la faim provoque les émeutes de la Grande Rebeyne, « dramatique apparition du menu peuple dans une ville où le grand commerce a apporté la prospérité et, avec elle, des déséquilibres sociaux accentués » (II, p. 773). La *faim*, la *peste*: elles sont aussi omniprésentes l'une que l'autre; l'une appelant l'autre, qui, à son tour engendre le chaos économique et la cherté des vivres. Ainsi, la peste de 1564, consécutive au siège de la ville en 1563. Événement presque permanent, encore, la *guerre*, tantôt proche, sous et dans les murs de la ville, tantôt lointaine, dans les provinces de son espace commercial; ses faces sont multiples: destructions, ravages, ralentissement des affaires, certes, mais aussi élan donné à certains secteurs, qui provoquera le divorce, caractéristique dès le milieu du siècle, de la marchandise et du change. Impossible d'ignorer, enfin, les troubles provoqués par l'occupation et la prise du pouvoir des Réformés en 1562–1563, la pacification royale de 1563–1567, et la revanche catholique, qui devait culminer dans le massacre de 1572. Les effets de la guerre civile furent multiples: déplacement des foires, émigrations massives vers d'autres centres réformés, confiscations et pillages de marchandises.

La montée des prix au XVI^e siècle. L'auteur nous fournit, grâce aux registres des délibérations consulaires et aux comptes de l'Aumône générale, trois séries de prix ou groupes de prix: ceux du froment, de quelques pro-

duits manufacturés et des principaux articles entrant dans la consommation populaire⁵. Un long mouvement de hausse s'y dessine, qui s'accélère, coïncidant avec l'aggravation du *désordre monétaire*, dès les années 1560-1564. Il semble que sous le coup des premiers troubles, une hausse excessive et irrégulière succède à celle qui, auparavant, assurait conjointement la prospérité de la marchandise, de la manufacture et du change. «Les capitaux fuient les affaires, ils s'écoulaient vers les spéculations extra-commerciales, vers les jeux sur le désordre des monnaies, vers les formes anciennes et modernes de l'usure ou vers la terre et les offices» (II, p. 589). L'étude du *mouvement des affaires*, fondée principalement sur les recettes des droits d'entrée des marchandises et des péages, les faillites et moratoires, les bilans des marchands et les effectifs des métiers, vient confirmer certains aspects de la ligne générale de la conjoncture séculaire : montée vigoureuse jusqu'aux années 60, puis fléchissement de la courbe, et, finalement, crise générale dans tous les secteurs, dès 1571 environ. Certaines discordances apparaissent pourtant : l'évolution très originale des épices, dont la courbe atteint en 1571 des niveaux exceptionnels, pour accuser les années suivantes une baisse prolongée, ainsi que les destins divergents de la librairie, qui se maintint quelque temps dans une prospérité relative, tandis que l'imprimerie s'effondrait, faute de pouvoir résister aux conditions générales imposées par les marchands aux artisans.

* * *

De la troisième partie, qui analyse par ailleurs en deux chapitres très fouillés les répercussions du passage d'une économie prospère à une conjoncture de crise sur les rapports des marchands avec le menu peuple, d'une part, et avec le «plat pays», d'autre part, nous retiendrons surtout les pages dans lesquelles l'auteur essaie de dégager une «pensée économique» aussi cohérente que possible des comportements, vœux et attitudes des milieux d'affaires lyonnais dans les différentes phases de la vie économique de la cité et du Royaume. La fin du XV^e et le début du XVI^e siècle voient naître le libéralisme lyonnais, lié essentiellement à la défense des privilèges des foires et de la liberté du travail. Au temps de la prospérité, qui recouvre les années 1520 à 1560, ce libéralisme s'affirme, menacé seulement par des mesures restrictives dictées par les circonstances, notamment par la rivalité avec d'autres foires du Royaume, par la nécessité de lever des impôts pour répondre aux exigences du roi, ou par le besoin de se protéger contre les monopoles de certains marchands étrangers. On assiste, en revanche, dès 1560 à une montée du nationalisme économique. «A la tradition d'accueil et de libertés sur laquelle les marchands lyonnais avaient fondé la fortune de Lyon et de ses foires

⁵ Cf. les graphiques du froment (hors-texte), t. II, en regard de la p. 542 ; du vin ; des produits manufacturés et du «coût de la vie», pp. 543-544, ainsi que divers prix et salaires, en annexes, pp. 920-936.

et leurs propres fortunes, succédaient un nationalisme et une xénophobie qui éclatèrent dans les Cahiers de doléances pour les Etats généraux de Blois, en 1576» (II, p. 727). Jadis partenaires, les Italiens deviennent des concurrents dangereux dont on craint les empiètements. Or, souligne l'auteur, Lyon, en adoptant une politique protectionniste, ne fait que se mettre à l'unisson du Royaume, dont elle s'était toujours maintenue à l'écart par sa politique libérale...

Le bilan de tout cela? La crise ouverte avec le dernier tiers du siècle semble avoir été à certains égards irréparable. Le vide provoqué par le repli des marchands-banquiers italiens allait-il pouvoir être comblé? Lyon parviendra-t-elle à surmonter ses infériorités – sa situation géographique et la politique royale – par rapport à de grands centres comme Londres et Amsterdam? C'est dans le maintien des foires et le développement de l'industrie de la soie que résident les signes les plus sûrs de son relèvement futur.

Un grand pas a été franchi dans la connaissance du XVI^e siècle européen par la publication de cette thèse. Pour l'historien suisse, et surtout genevois, la valeur de tant de données sur cette ville, proche et lointaine, tantôt alliée, tantôt rivale de la cité de Calvin, est inestimable. Il n'a qu'un vœu: qu'une exploitation plus systématique de certains fonds des archives genevoises permette d'éclairer bientôt de nombreux aspects encore obscurs des liens tissés par les hommes et les marchandises entre ces deux centres.

Genève

Liliane Mottu

WINFRIED BECKER, *Der Kurfürstenrat. Grundzüge seiner Entwicklung in der Reichsverfassung und seine Stellung auf dem Westfälischen Friedenskongress*. Münster, Aschendorff, 1973. IX/419 S. (Schriftenreihe der Vereinigung zur Erforschung der neueren Geschichte e.V., Bd. 5.)

Die vorliegende Arbeit ist eine phil. Bonner Dissertation, die ich für überdurchschnittlich halte und die eine Bereicherung der Forschungen zur deutschen Verfassungsgeschichte darstellt. Um so mehr da die Geschichte der Entwicklung des Kurkollegs bisher, wohl mitbestimmt durch die territorialgeschichtliche Orientierung der deutschen Verfassungsgeschichtsschreibung, nicht geschrieben worden ist, trotz der Bedeutung des Kurkollegs während eines halben Jahrhunderts als Sammlungs- und Vertretungsgremium der wichtigsten Reichsfürsten und als wichtiges Gremium des Reichstags über 300 Jahre hinaus.

Der Verfasser durchgeht die sieben Theorien über den Ursprung des Kurfürstenkollegiums und zeigt die Herausbildung des kurfürstlichen Wahlrechts aufgrund der Kurfürstenfabel und der wichtigsten Quellenzeugnisse. Kurwürde und Amtsstellung und Kurwürde und Territorialprinzip werden einander gegenübergestellt. Die Entwicklung des Kurkollegs wird in ihren Grundlagen bis zum 17. Jahrhundert erörtert. Treten die Kurfürsten 1257 nur als eine Anzahl von Königswählern hervor, formen sie hundert Jahre